



---

## 58<sup>ème</sup> Session, Sous-Comité Scientifique et Technique (SCST)

Comité des Utilisations Pacifiques de l'Espace Extra-atmosphérique (UN COPUOS)

Point 3 de l'ordre du jour

### **Débat général**

### **General Exchange of Views**

19 avril 2021

---

Madame la Présidente,

C'est avec satisfaction que ma délégation voit la 58<sup>ème</sup> session du Sous-Comité scientifique et technique se tenir sous votre direction. Le format de cette session est certes inhabituel, mais il est adapté aux restrictions imposées par la pandémie de coronavirus, et il conserve un caractère exceptionnel. A cet égard, nous remercions le Secrétariat d'avoir tout mis en œuvre pour que cette session puisse avoir lieu.

Nous saluons également l'important travail fourni par le Bureau des Affaires Spatiales et par sa Directrice, Madame di Pippo, l'année dernière et cette année, dans des circonstances particulièrement difficiles. Plusieurs séminaires et conférences ont été organisés « en ligne » de façon à maintenir l'échange et à renforcer les capacités sur des thèmes-phares de notre agenda. L'engagement de la société civile et du secteur privé dans ces discussions est très positif.

Des initiatives telles que Space4All ou Space Economy s'inscrivent déjà dans la mise en œuvre de l'Agenda spatial 2030 alors que celui-ci doit encore être finalisé. Les discussions à ce sujet reprendront durant la 60<sup>ème</sup> session du Sous-Comité juridique. La Suisse est confiante qu'un accord puisse être trouvé cette année sur un texte consensuel, s'agissant d'un jalon important pour le COPUOS. Les objectifs clairs et ambitieux sont assortis d'un programme de mise à exécution réaliste. Beaucoup d'acteurs

---

s'engagent déjà pour promouvoir les bénéfices des activités spatiales en soutien du développement durable, des efforts soutenus par la Suisse.

Sujet du troisième des dix-sept objectifs du développement durable fixés par l'ONU, la santé est étroitement liée au bien-être et à la prospérité de toute société. Ceci nous est cruellement rappelé depuis le début de la pandémie de coronavirus. Les données satellitaires et les technologies spatiales offrent de multiples applications qui permettent de renforcer la santé au niveau global. Pour la troisième année de son mandat, sous la présidence du Prof. Geissbühler, le Groupe de travail « Espace et santé globale » étudiera les nouvelles réponses reçues à son questionnaire et poursuivra le développement de recommandations.

Madame la Présidente,

L'année 2020 a été difficile pour beaucoup, y compris pour le COPUOS et d'autres enceintes multilatérales. Mais les activités spatiales n'ont pas connu de ralentissement significatif. Par exemple, il n'y a jamais eu autant de satellites placés en orbite en une seule année. Et la tendance n'est pas prête d'infléchir. Dans ce contexte, la collaboration internationale et la coordination au niveau global sont essentiels pour s'accorder sur des pratiques et des standards communs. Ceci contribue également à la transparence et au renforcement de la confiance entre les divers acteurs de l'espace, diminuant les risques d'accidents et de conflits potentiels.

Dans cette perspective, les travaux sur la viabilité à long terme des activités spatiales prennent toute leur importance. La Suisse en est convaincue et c'est dans l'espoir de faciliter le consensus nécessaire au début des travaux qu'elle a retiré son candidat au Bureau du nouveau Groupe de travail sur ce sujet, le Prof. Thomas Schildknecht. La Suisse souhaite que le Bureau puisse maintenant être élu et que les travaux de substance puissent commencer sans délai. Elle est reconnaissante à l'Afrique du Sud d'avoir facilité les discussions informelles visant à la formation d'un consensus. La Suisse poursuivra son plein engagement dans ces travaux. Elle soutient la collaboration internationale, essentielle pour progresser dans la mise en œuvre des lignes de conduite adoptées en 2019 et primordiales pour faire face aux nouveaux défis en terme de viabilité, de préservation de l'environnement orbital et de gestion du trafic spatial. C'est à travers le

travail collectif et la responsabilité individuelle que nous serons en mesure de préserver l'espace pour que les générations futures puissent aussi l'utiliser et en bénéficier.

Madame la Présidente,

La Suisse est membre-fondateur de l'Agence Spatiale Européenne (ESA) et a ratifié les quatre premiers traités de l'espace, entre 1969 et 1978. Jusqu'à ces dernières années, la Suisse a mené la grande majorité de ses activités spatiales à travers l'ESA, l'une des agences spatiales les plus responsables. Depuis quelques années, plusieurs acteurs suisses, publics et privés, ont placé des satellites en orbite. Afin de répondre à ses engagements internationaux et d'établir des conditions attractives, le gouvernement suisse a décidé fin 2020 d'examiner l'opportunité de se doter de bases juridiques nationales pour les activités spatiales. Dans le cadre de ces travaux, l'accent sera mis sur les questions d'autorisation et de surveillance continue des activités spatiales, de responsabilité, ainsi que d'immatriculation des objets spatiaux.

Fin 2020, la start-up suisse ClearSpace a signé un contrat avec l'ESA pour mener à bien une mission de retrait actif de débris. Cette mission de démonstration vise spécifiquement à saisir le débris spatial VESPA de l'ESA et à le désorbiter. Elle permettra aussi de développer des capacités de service en orbite. La mission, prévue pour 2025, sera supervisée par l'ESA et menée selon les standards de sécurité les plus stricts.

Avant de conclure, ma délégation tient à exprimer sa reconnaissance aux observateurs de l'Union astronomique internationale (UAI) et de l'Observatoire européen austral (ESO) pour avoir préparé les recommandations contenues dans le document de conférence CRP.XY. La Suisse est également très préoccupée et inquiète de l'impact des interférences radio et lumineuses sur la qualité des observations astronomiques. Ceci est particulièrement vrai dans le cas du projet *Square Kilometre Array Organisation* (SKAO) dont les capacités d'observation risquent d'être significativement affectées ou restreintes. La Suisse examinera plus en détail les recommandations du document et les modalités possibles de mise en œuvre. Dans ce contexte, elle se réjouit tout particulièrement de vous informer que les deux lauréats suisses du Prix Nobel de Physique 2019, les Professeurs Michel Mayor et Didier Queloz, vous parleront des exoplanètes et des ciux nocturnes lors d'un événement parallèle organisé de façon virtuelle aujourd'hui, de 13h30 à 14h30. Madame la Présidente, je vous remercie.